

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 06.05.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**
Désignation Commerciale M-Line 430-20S Solder
Nom Chimique Mélange
N° CAS Mélange
N° EINECS Mélange
No. D'Enregistrement d'REACH Aucun attribué.
- 1.2 Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**
Utilisation Identifiée PC38 Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux
Utilisations Déconseillées Rien de connu.
- 1.3 Information sur le fournisseur**
Identification de la société VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD
Stroudley Road
Basingstoke
Hampshire
RG24 8FW
United Kingdom
Téléphone +44 (0) 1256 462131
Fax +44 (0) 1256 471441
Email (personne compétente) mm.uk@vishaypg.com
- 1.4 Tél. d'urgence** (00-1) 703-527-3887
CHEMTREC

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE** Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.
- 2.2 Éléments d'étiquetage** Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
Désignation Commerciale M-Line 430-20S Solder
Pictogramme(s) de Danger Aucun attribué.
Mention(s) d'Avertissement Aucun attribué.
Mention(s) de Danger Aucun attribué.
Conseil(s) de Prudence Aucun attribué.
Autres informations Aucun.
- 2.3 Autres dangers** Aucun.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Tin	95 - 100	7440-31-5	231-141-8	Aucun attribué	Non classé
Silver	< 5	7440-22-4	231-131-3	Aucun attribué	Non classé

Révision: 1.1 Date: 06.05.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification CE et Phrases de Risque
Tin	95 - 100	7440-31-5	231-141-8	Aucun attribué	Non classé
Silver	< 5	7440-22-4	231-131-3	Aucun attribué	Non classé

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau

Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau et faire boire 200-300ml d'eau. Ne pas faire vomir. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement. En cas de brûlures, refroidir immédiatement la peau atteinte avec de l'eau froide; continuer le traitement le plus longtemps possible.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés
Moyens d'extinction inappropriés

Ceux appropriés pour contenir l'incendie.

Ne pas utiliser d'eau sur les incendies en présence de métal en fusion.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. La soudure se solidifie en refroidissant et peut être mise au rebut. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser avec précaution pour éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Attendre que le produit se refroidisse et/ou se solidifie avant de le ramasser. Transférer dans un conteneur pour élimination. Revalorisation ou recyclage si possible.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique: 8, 13

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans

Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser avec précaution pour

Révision: 1.1 Date: 06.05.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

danger	éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Lorsque fondu: Éviter absolument tout contact avec l'eau. Stocker dans un endroit bien ventilé.
7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités Température de stockage Temps limite de stockage Matières incompatibles	Ambiante. Stable dans les conditions normales. Stocker à l'écart des sources de soufre. Conserver à l'écart des: Acides, Chlore et Agents oxydants forts.
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	PC38 Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux. Voir Rubrique: 1.2

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
Silver	7440-22-4	-	0.1	-	-	INRS (ED 984)

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate ou utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés selon les principes de bonnes pratiques d'hygiène en milieu de travail.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Lorsque fondu: Lunettes de protection ou masque de protection complète du visage.

Protection de la peau



Protection des mains: (Lorsque fondu:) Porter des gants imperméables (NE374). Le type de gants utilisés doivent être choisis en fonction de l'activité de travail et sa durée ainsi que de la concentration / quantité du matériel utilisé. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

Protection de corps: (Lorsque fondu:) Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Système(s) ouvert(s): Porter un appareil respiratoire approprié.

Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De

Éviter le rejet dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 06.05.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Autres informations	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Estimation Mélange CL50 >100 mg/l (Poissons)
12.2 Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas biodégradable (métaux).
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation (métal sous forme de fil).
12.4 Mobilité dans le sol	Le produit devrait être peu mobile dans le sol (métal sous forme de fil).
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Autres effets néfastes	Rien de connu.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	La soudure peut être récupérée. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
13.2 Autres informations	L'élimination des déchets électriques doit être conforme à la Directive relative aux déchets électriques et électroniques (Directive 2012/19/EU).

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID / IMDG / IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé comme dangereux pour le transport.
14.2 Désignation officielle de transport	Non classé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé
14.4 Groupe d'emballage	Non classé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8 Renseignements supplémentaires	Aucun.

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1 Règlements de l'UE	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 06.05.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

SVHCs	Aucun
15.1.2 Règlements nationaux	
Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Classe de danger pour l'eau 3
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), et Enregistrement(s) ECHA pré-existant Tin (CAS# 7440-31-5) et Silver (CAS# 7440-22-4).

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.